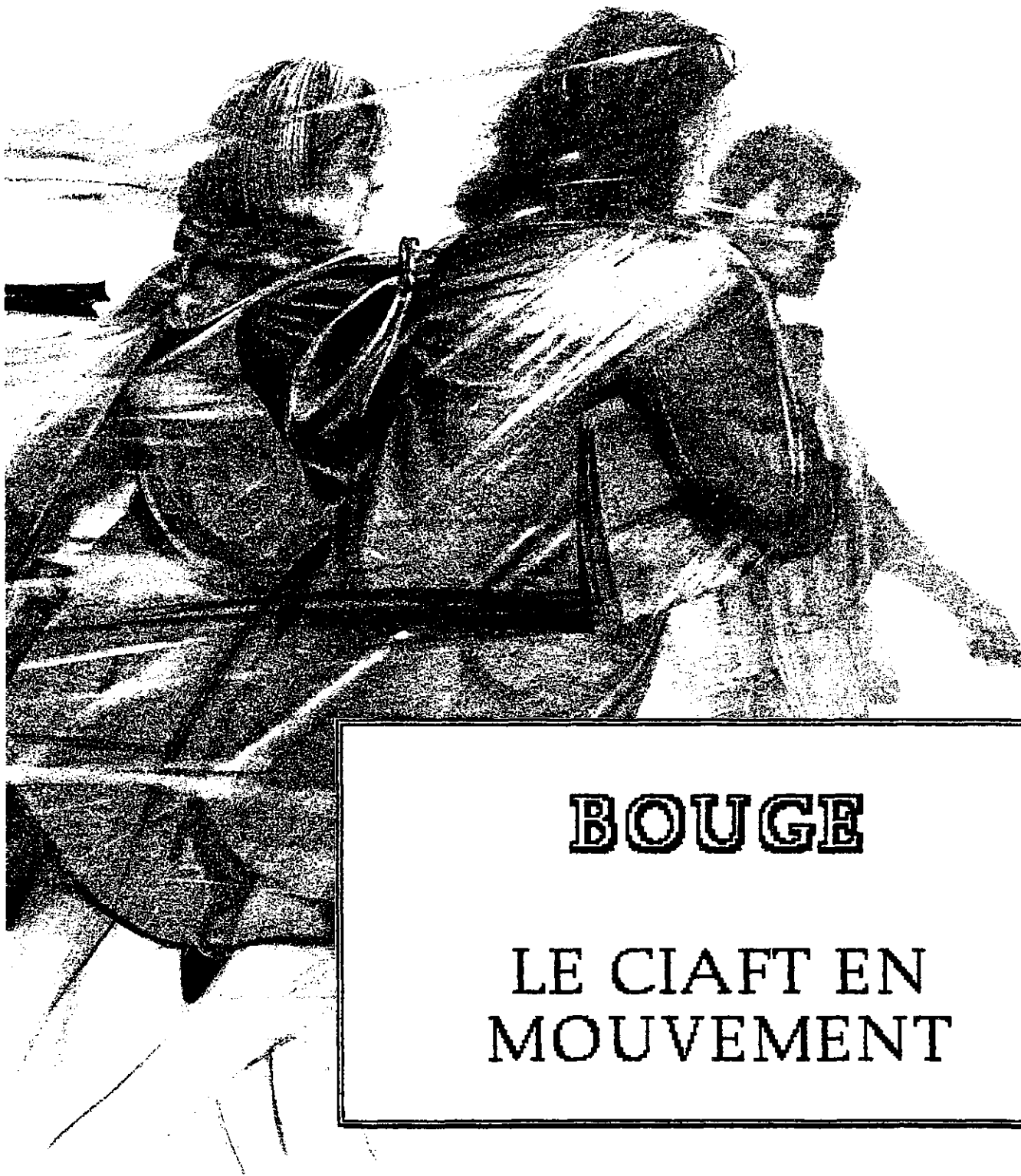


CIAFT



BOUGE

LE CIAFT EN MOUVEMENT

Bulletin de liaison
Octobre 1992 Vol. 10 No 37

Le BOUGE, bulletin de liaison du CIAFT, est publié quatre fois l'an. La responsable du BOUGE est Rosie Lemieux, membre du conseil d'administration du CIAFT et intervenante à COFFRE. Les autres collaboratrices sont: Jacinthe Mc Cabe pour la mise en page, le traitement de textes et beaucoup d'autres choses; Gabrielle Ciesielski, Louise Gagnon Lessard, Martine Bégin, Lise Doyle, Lyse Leduc .

Le BOUGE peut publier vos articles et toutes informations que vous souhaitez faire circuler à travers le réseau des lectrices du BOUGE.

Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail du Québec Inc.
1265 rue Berri, bureau 930 Montréal (Québec) H2L 4X4 Tél: (514) 844-0760

SOMMAIRE

•Scoop p2

•**Que sont nos présidentes devenues?**
par Rosie Lemieux p. 5

De 1984 à 1992, 6 présidentes se sont succédées à la tête du CIAFT. Qui étaient-elles? Que sont-elles devenues? Découvrez-les!

•**Nos premiers combats**
par Lise Doyle p. 7

Lise Doyle, militante de la première heure, nous raconte son expérience comme première directrice du CIAFT et nous ramène dix ans en arrière, à l'ère de la concertation!

•**Chronique en deux temps: comment devient-on et pourquoi demeure-t-on directrice générale au CIAFT?**
par Lyse Leduc p. 9

Directrice générale du CIAFT depuis 1984, Lyse Leduc est un peu l'âme du CIAFT. De toutes les luttes, elle nous raconte pourquoi et comment elle est devenue et demeurée directrice générale.

• **Les métiers d'avenir, vous connaissez?**
par Rosie Lemieux p. 11

«Les métiers d'avenir» font encore parler d'eux.

•**Non, la vie n'est pas un long fleuve tranquille!**

par Gabrielle Ciesielski p. 12

Surtout pour les femmes qui doivent s'y retrouver dans les programmes de formation professionnelle. La formation de la main-d'oeuvre répond-elle vraiment au besoin des femmes? Gabrielle Ciesielski nous aide à nous y retrouver.

•**Des nouvelles des Tables Education/Main-d'oeuvre**

par Louise Gagnon Lessard p. 19

Les représentantes des Tables Education/Main-d'oeuvre, réunies en juin dernier, discutaient de régionalisation et de grappes industrielles. Voici un résumé de ces deux journées de rencontre, préparé par Louise Gagnon Lessard.

EXIT →→→→→

Bonjour à toutes,

C'est la dernière fois que je m'adresse à vous comme membre du conseil d'administration. Eh oui, des raisons de santé et un «projet» très important que je compte bien mener «à terme» me «pousse» à faire des choix.

En effet, ce «projet» prend de «plus en plus de place» chez moi et la «gestation» prend beaucoup d'énergie. Le «projet» a pour nom de code «B.B.» mais je ne vous en parle pas plus puisqu'il paraît que tant qu'un projet n'est pas «mûr» vaut mieux y travailler qu'en parler..

Plus sérieusement, c'est avec beaucoup de peine que je quitte le c.a. du CIAFT. J'ai eu, au court des trois dernières années la très grande chance de travailler avec des femmes impliquées, compétentes et dynamiques. Plus que stimulante, cette implication m'a beaucoup apporté tant au plan humain que professionnel.

Je tiens aussi à mettre en lumière le travail de «Titanes» accompli par l'équipe du CIAFT, Lyse Leduc, Jacinthe Mc Cabe et Christiane Miville-Deschênes, (toujours au poste dans la mesure des budgets) abattent un boulot souvent invisible pour les membres. Ce fut un plaisir d'avoir à travailler en collaboration avec ces trois femmes convaincues du rôle primordial du CIAFT.

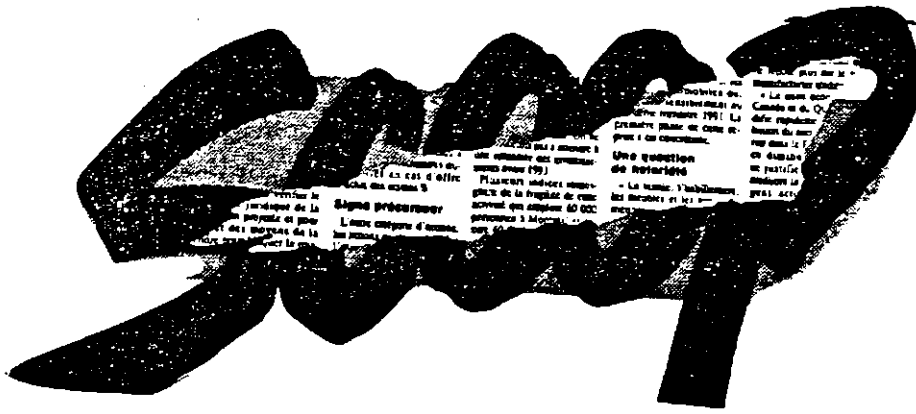
Tant qu'à être dans les remerciements, j'en profite pour remercier toutes les membres qui se sont impliquées au sein des différents comités.

Je vous invite donc à continuer le travail commencé il y a déjà dix ans en vous impliquant dans votre regroupement, dans votre c.a. ou dans un des nombreux comités qui ont besoin des bras et des têtes pour continuer.

En terminant, je vous souhaite à toutes un bon congrès (qui m'a l'air particulièrement intéressant) et un bon 10^e anniversaire. Je ne serai malheureusement pas des vôtres puisque je serai probablement en train «d'accoucher» du projet «B.B.».

Merci à toutes,

Martine Bégin
Ex.



La présidente du CIAFT

C'est avec regret que Martine Bégin a dû démissionner de la présidence. Les branches vous ont sûrement appris qu'elle doit donner naissance à un-une bébé-e en novembre. Marie-Claude Martel, d'Options non traditionnelles, vice-présidente du CIAFT, prend la relève et devient présidente par intérim jusqu'à l'assemblée générale de novembre. Au revoir Martine, bienvenue Marie-Claude!

Jonathan déménage

En fait, JONATHAN est déjà déménagé, depuis le 1er septembre.

Notez bien leur nouvelle adresse:

157 rue des Chênes ouest
Bureau 275
Québec (Québec)
G1L 1K6
(418) 622-4822

Jonathan dessert une clientèle femme, de 30 ans et plus, qui éprouve des difficultés à intégrer le marché du travail.

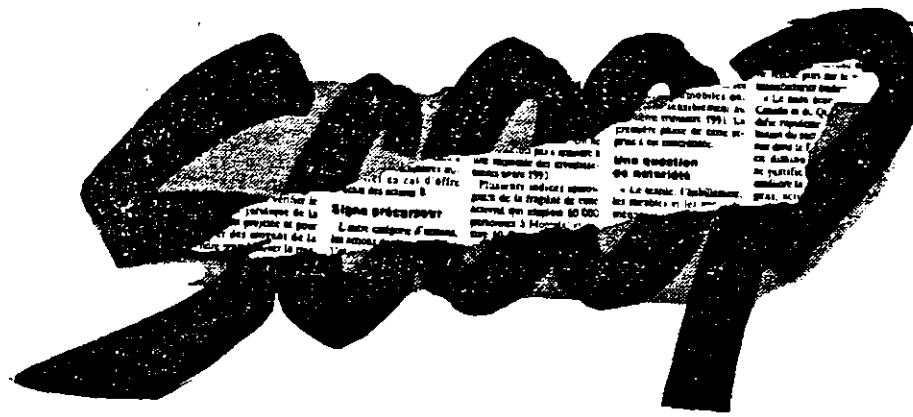
Centre de formation pour femmes

Le Centre de formation pour femmes annonce son programme de retour au travail pour femmes cheffes de familles.

Le programme débute le 23 novembre prochain et on s'informe en téléphonant à Ginette Carrier au (514) 768-7094.

Le CIAFT, après un an de collaboration, se retire de la Commission consultative sur la sécurité du revenu.

La période de récession actuelle a amené des coupures au niveau de la formation et il n'y a pas de réelle création d'emplois où les chances d'avenir soient intéressantes. Malgré cela, on maintient la loi 37 basée sur l'obligation pour les prestataires de l'aide sociale de se trouver un emploi ou de participer à des mesures conduisant à un emploi, notamment la formation.



Dans cet optique, le travail non traditionnel, en permettant aux femmes l'accès à des emplois mieux rémunérés et plus valorisants, se présente comme une voie à poursuivre.

L'intervention en matière de travail non traditionnel requiert une expertise de pointe pour atteindre des résultats permanents: cependant les différents groupes qui agissent dans ce domaine n'en sont pas tous au même point n'ayant pas accès à la même information, aux mêmes ressources et aux mêmes moyens. D'où l'importance, voire l'urgence, d'un réseau: de façon fort évidente, les femmes sont convaincues que le développement régional se fera par la structuration d'un réseau provincial autonome dont les actions seront à caractère autant politique qu'économique. Conséquemment, les participantes au colloque du 15 mars ont donné à FRONT et au comité organisateur le mandat d'organiser un colloque de fondation d'une structure provinciale pour l'automne 1992. Les actes de ce premier colloque reflètent cette volonté de solidarité qui anime les femmes. Ces premiers écrits vont toutefois bien au-delà du cri de ralliement: ils

sont véritablement une synthèse de la problématique telle qu'elle se vit au quotidien par les travailleuses non traditionnelles.

Il est évident que ce document sera l'outil de travail principal du colloque de fondation qui permettra de lancer le débat sur la place publique.

Les actes du Colloque québécois sur les femmes en emploi non traditionnels, publiés par FRONT, en septembre 1992, sont maintenant disponibles. Pour en commander des copies, n'hésitez pas à communiquer avec FRONT au (514) 670-7866. La distribution de ce document est essentielle au développement de ce dossier et sa lecture reste en quelque sorte un prérequis à la participation au COLLOQUE DE FONDATION D'UN REGROUPEMENT PROVINCIAL qui se tiendra les 14 et 15 novembre 1992.

Que sont nos présidentes devenues?

Claudette Lafrenière

84-85

Claudette a travaillé à Travail non-traditionnel. Elle a été la première présidente du Ciact! Ses énergies ont donc été mises au niveau de la structuration. Notamment, établir des dossiers prioritaires, un mode de fonctionnement pour le conseil d'administration ainsi que pour les comités.

Elle travaille depuis 7 ans au Conseil des services sociaux de la Montérégie. Elle y est coordonatrice du secteur communautaire pour le maintien à domicile.

Lorraine Bédard

85-86

Lorraine a travaillé pendant 7 ans au Projet d'Intégration des femmes à Hull, à titre de conseillère en formation. Pendant son mandat au Ciact, elle se souvient avoir travaillé à la structuration à l'interne et à un comité ad hoc visant à regrouper les SEMO.

Elle est maintenant conseillère en main-d'œuvre à la CFP de l'Outaouais, au volet employeur, plus particulièrement du secteur des services. Elle est donc toujours en contact avec la réalité des femmes au travail. Lorraine est membre associée du Ciact.

Denise Perron

86-87

Denise a travaillé pendant 5 ans à Travail Non-Traditionnel à Montréal. Elle était coordonnatrice de la mise à niveau professionnelle. Elle a été 1 an à la vice-présidence et a ensuite été présidente du Ciact pendant une autre année.

Elle travaille maintenant à titre de consultante en équité et rémunération pour les programmes d'accès à l'égalité en entreprise.

Louise Gagnon Lessard
89-92

Louise est depuis 6 ans coordonnatrice de Passage-Yamaska à Cowansville.

«Vous dire que l'année passée à la présidence du CIAFT a été une partie de plaisir serait exagérer. Ce fut une expérience passionnante pour une néophyte comme je l'étais à l'époque mais aussi une implication prématurée dont j'aurai mis quelques années à me remettre.

Comme j'ai apprécié et apprécie toujours la solidarité des femmes du CIAFT, leur engagement social, le travail d'équipe, les discussions stimulantes, les analyses féministes, les liens qui se tissent dans l'action, le mordant de nos implications en région et cette façon bien «Ciaftienne» d'aborder les obstacles!

Finalement, je sais ce que j'ai le plus aimé de cette expérience: vous connaître!

Louise Gagnon-Lessard

Elle est toujours active au sein du Ciaft. De plus, elle est maintenant présidente du R-Quode.

Andrée Robert
87-90

Andrée est depuis 5 ans au Centre d'Aiguillage de Sherbrooke. Elle a au cours de ses mandats au conseil d'administration travaillé à plusieurs dossiers présentés en commissions parlementaires; tels que l'aide sociale, l'assurance-chomâge et la politique familiale.

Elle est toujours membre du Ciaft, cette année, elle était membre du comité plein emploi. Elle siège à la Table Education/main-d'oeuvre de sa région.

Martine Bégin
90-92

Martine Bégin est directrice de Transition'Elle à St-Romuald depuis 8 ans, elle avait été auparavant conseillère à la formation à Centre Etape.

Elle a travaillé sur les dossiers du plein-emploi, du membership et de la formation professionnelle.

Elle est présentement à travailler à son gros projet, elle est tellement collée au Ciaft, qu'elle accouchera même pendant la tenue du prochain congrès!

Nos premiers combats

Qu'elles ont été les luttes des premières combattantes au CIAFT?

Telle est la question qu'on m'a posée pour que j'y réponde dans le Bouge.

J'avoue que retourner dix ans en arrière m'a demandé un certain effort; les événements me revenaient assez facilement mais leur ordre chronologique posait problème. Heureusement, j'ai eu des âmes soeurs qui me sont venues en aide.

Dès le colloque de novembre 1982, le CIAFT s'engageait dans des actions qui ont porté fruit. Ce colloque portait sur la micro-électronique et son impact sur l'avenir des femmes. C'était un sujet «chaud» et plusieurs autres conférences et colloques s'étaient tenus sur ce même sujet durant l'année, entre autres au HEC, à l'UQAM, à l'ICEA, ... L'avènement des changements technologiques avait déclenché une véritable «technophobie» chez les femmes et des pertes d'emploi imminentes dues à l'informatisation chez les téléphonistes de Bell, au journal La Presse et dans d'autres endroits ne contribuaient en rien à enrayer cette peur contagieuse.

Suite à ce colloque, nous avons siégé à une table de concertation sur la micro-électronique et informatique. Je ne me souviens plus si nous nous étions invitées ou si nous l'avions été pour y siéger mais ce que je sais c'est que je me suis retrouvée là à partager un siège avec la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et un autre organisme communautaire. Denise Rochon et moi avons fait la blague de se mettre chacune une fesse sur le même siège alors que nous devions s'y asseoir chacune notre tour! Pauline Marois s'est alors offerte de se pousser pour nous laisser chacune une chaise. J'aboutissais alors dans la section identifiée pour les ministères. Ce comité interministériel composé de représentants et représentantes du gouvernement, des cégeps, des universités, des syndicats, du Secrétariat de la jeunesse et j'en passe sûrement, se concertait pour échanger sur les besoins spécifiques des diverses clientèles en rapport avec les changements technologiques et leur impact sur les travailleurs et travailleuses.

Cette concertation qui s'est poursuivie au-delà de deux ans avec la participation de la présidente du CIAFT qui était alors Claudette Lafrenière, a abouti au dépôt de recommandations finales qui incluaient enfin les besoins

spécifiques des femmes en matière de formation.

Précédant cette concertation, rappelons que la participation du CIAFT à la Conférence nationale sur l'éducation des adultes avait permis que des crédits spéciaux soient alloués pour le recyclage des femmes en mathématiques et en sciences.

Une autre lutte qui émanait également du colloque de novembre 1982 où une résolution adoptée en plénière recommande:

«Que les femmes cheffes de familles bénéficiaires d'aide sociale, qui désirent retourner aux études, conservent leurs prestations régulières et spéciales et puissent être également éligibles au Régime des prêts et bourses».

Cette recommandation incite le CIAFT à «passer à l'action» et un comité de travail fut mis en place.

Un sondage auprès de programmes et projets de retour au travail pour les femmes a permis au comité de travail d'identifier des situations et problèmes concrets rencontrés par les femmes bénéficiaires d'aide sociale et où la loi et la réglementation d'aide sociale en étaient la principale cause.

De nombreuses rencontres de ce comité de travail ont permis de décortiquer la loi d'aide sociale, d'analyser les difficultés, et d'en

arriver à des recommandations. Près de 70 groupes ont appuyé cette démarche pour revendiquer des changements à la loi d'aide sociale actuelle.

Un mémoire fut déposé en 1984 portant le titre «Modifier la loi d'aide sociale pour faciliter le retour au travail et ou aux études des femmes cheffes de familles et bénéficiaires d'aide sociale».

Les principales recommandations portaient sur des notions à préciser pour les femmes cheffes de familles monoparentales à savoir le concept de nécessité et celui de conjoint ainsi que sur certains principes à respecter tels la liberté de choix et une politique d'emploi.

Suite aux revendications du CIAFT, les femmes cheffes de famille qui optaient pour des études collégiales ou universitaires pouvaient bénéficier d'une aide financière supplémentaire pendant quatre trimestres répartis sur une période de deux ans.

J'ai quitté la permanence du CIAFT juste au moment où cette bonne nouvelle devenait en vigueur. Le CIAFT, comme vous êtes en mesure de le constater, a toujours continué à faire valoir le droit des Québécoises à la formation et à l'emploi.

Lise Doyle

CHRONIQUE EN DEUX TEMPS I

Comment devient-on directrice du CIAFT?

En 1983, j'étais intervenante à l'Enjeu. La directrice du projet m'avait mandatée pour faire partie du comité d'organisation du congrès de fondation du CIAFT. J'y avais cotoyé Lise Doyle, alors coordonnatrice au CIAFT et Louise Fortin, agente au C.S.F.

Un beau midi du mois de mai 1984, suite à une réunion, nous nous retrouvons toutes trois à une terrasse de la rue St-Denis. Lise D. m'annonce à la fois son intention de quitter l'organisme très bientôt et sa recherche d'une remplaçante.

Vivement, de retour à mon bureau, je passe mes dossiers au peigne fin afin de trouver la candidate idéale à référer pour le poste.

Au bout de quelques jours je reçois un appel de Lise D. «Et toi... le poste, il ne t'intéresse pas?» «Moi? Sais-tu, maintenant que tu m'y fais penser, oui, je ne dis pas non!»

Quelques semaines plus tard, je m'installe dans mes nouvelles fonctions. Le temps seulement, le

jeudi précédent, de rencontrer Lise D. qui me met au courant des dossiers et part pour Sherbrooke.

Le lundi matin suivant, en compagnie de Claudette Lafrenière, alors présidente, et de Nicole Yergeau, je me présente pour une séance de la Conférence sur l'électronique et l'informatique. Nous y faisons reconnaître pour la première fois au Québec, par les représentants patronaux, syndicaux et gouvernementaux, sans quoi nous quittions la conférence, le principe de la nécessité des programmes d'accès à l'égalité. Déjà la tradition au CIAFT, c'était «Prêtes pas prêtes, on y va!». Et j'ai tenté de la maintenir tout au long de ces années...!

Toutefois, un constat s'impose. Dans la grande majorité des cas, nous sommes «fines prêtes». Une question se pose: quand sommes-nous à notre meilleur? Prêtes ou pas prêtes? Une réponse: C'est selon!

Pourquoi demeure-t-on directrice générale du CIAFT?

A cause des Jacinthe Mc Cabe, Christiane Miville-Deschênes, Marthe Savoie, Lise Tremblay, José Gauvreau, Elizabeth St-Ours et Evelyne Sheehy. Toutes ces femmes qui au cours de leur passage au CIAFT n'ont pas seulement partagé avec moi leurs compétences mais surtout ont manifesté une implication et une motivation exceptionnelles.

Elles ont toutes pris leur travail à coeur et maintes et maintes fois débordé le cadre strict de leurs responsabilités. Toujours avec enthousiasme et même fatiguées, toujours disponibles. C'est grâce à leur concours que le CIAFT s'est créé la réputation de groupe sérieux.

A cause aussi des Claudette Lafrenière, Lorraine Bédard, Denise Perron, Louise Gagnon-Lessard, Andrée Robert, Martine Bégin et Marie-Claude Martel. Elles se sont succédées à la présidence du CIAFT et chacune d'entre elles accordait à la promotion et au développement de l'organisme qu'elles représentaient une importance capitale. Elles y consacraient tout le temps et les énergies nécessaires, quelquefois un peu plus.

A cause de plus de toutes celles qui ont acceptées de faire partie du conseil d'administration du CIAFT, d'y assumer la responsabilité de dossiers divers

malgré leurs lourdes tâches quotidiennes.

A cause enfin de toutes celles qui ont contribué aux travaux des divers comités du CIAFT et y ont apporté leur expertise et accepté de la partager.

La somme du travail accompli témoigne de la volonté de chacune de promouvoir l'accès des femmes au marché du travail.

A cause enfin du climat de solidarité, de confiance et de soutien dans lesquelles se déroule toutes ces activités.

Voilà pourquoi je persiste et signe,

Lyse Leduc
Directrice générale
(depuis toujours)

P.S. Il y a aussi quelques bénéfices marginaux comme le plaisir... pervers... de rappeler certains faits à qui souhaiterait sinon les nier, à tout le moins les ignorer.

"LES METIERS D'AVENIR" A LA UNE DE LA PRESSE!

Mercredi matin dans les locaux du CIAFT, rue Berri, tout est calme et paisible. Comme tous les matins Lyse et Jacynthe, les deux pieds sur leur bureau, lisent La Presse en sirotant leur 3ième café...

Quand tout à coup, Jacynthe tombe à la renverse! Lyse éberluée accourt...

Jacynthe a dans les mains un cahier spécial de la rentrée, où l'outil du CIAFT "Les métiers d'avenir, vous connaissez?" trône en première page.

Revenue de sa stupeur Lyse, prend le téléphone et finit par découvrir que cette publicité est une gracieuseté de "La Presse"! On aura tout vu!!!

PUBLIREPORTAGE CAHIER 6
MERCREDI 5 AOUT 1992
La Presse

La Rentrée

LES MÉTIERS D'AVENIR

Vous connaissez?

CIAFT

LES MÉTIERS D'AVENIR

UN Outil des M. Jean-Hippolyte & associés, prof. de Saint-Nulphe.
Le Collège de Montréal est une institution privée et catholique d'enseignement secondaire pour garçons. Les enseignants et les élèves apprennent à vivre ensemble avec un grand respect des personnes et une grande responsabilité.
Équipement moderne, Cuisine, Gymnase, plus près de nous, le prof. André Blouin, prof.
Équipe de hockey, Équipe de football, et le tennis, ainsi que le basketball.
Écrivez nous vite pour en savoir plus sur le Collège de Montréal et son programme d'enseignement complet.
et nous vous enverrons un exemplaire de nos livres et des dates, toutes les options de l'année scolaire et un contrat pour l'inscription de la rentrée.

COLLEGE DE MONTREAL

- le choix d'entreprendre un programme de formation n'est pas toujours volontaire. Cette décision peut être fortement recommandé par l'agent de la sécurité du revenu;
- LEURS BESOINS DE FORMATION SONT DIVERSIFIÉS:
 - formation de base
 - mise à niveau
 - formation générale
 - formation professionnelle
 - recyclage
 - études post-secondaires
 - formation préparatoire à l'emploi
 - éducation populaire.
- pour ces femmes, la formation est un moyen, le moyen d'obtenir un emploi permanent de préférence. Formation est indissociable d'emploi;
- leurs compétences ne sont pas très recherchées parce que peu spécialisées et se situant d'avantage au niveau de l'exécution qu'au niveau du contrôle et des décisions;
- leurs compétences se situent dans les domaines féminins traditionnels: services, bureau, commerce, enseignement;
- leurs compétences sont devenues désuètes depuis que les emplois ont été transformés par les nouvelles technologies et les nouveaux modes de gestion. Les exigences d'aujourd'hui sont de plus en plus pointues et la personne recherchée doit être plus polyvalente. Certains emplois exigeant peu de compétences et majoritairement occupés par des femmes comme commis au classement ont pratiquement disparus;

Ce qu'elles ont en commun:

- il est important de mentionner que les femmes ne choisissent pas d'emblée d'entreprendre une formation. Pour elles, la formation est un mal nécessaire. Elles y vont parce qu'elles réalisent qu'elles ne peuvent pas faire autrement. Elles savent qu'apprendre exige des efforts;
- elles n'ont pas les moyens de payer pour étudier, elles ont besoin de financement. Rappelons que 60 à 70 % d'entre elles vivent de prestations d'assurance-chômage ou de sécurité du revenu, alors que l'autre 30% vit du revenu familial;
- les femmes ne veulent pas entreprendre de longues études. Comme pour la plupart des adultes, la notion de temps est importante. Il ne reste plus beaucoup de temps. Le sentiment d'urgence que l'on retrouve chez les femmes dans la quarantaine et plus a ses racines dans la perception du temps qui fuit, du temps qui reste.

Voyons maintenant si la formation telle qu'on la connaît répond aux besoins que nous venons d'énoncer.

A prime abord, je réponds oui à cette question. Il y a quelques gagnantes et beaucoup de perdantes. Individuellement, il est certain qu'une personne peut faire son chemin dans le système actuel à certaines conditions, que j'appelle conditions de réussite.

Des success story, il y en a toujours. Ces femmes sont des modèles de réussite au plan individuel mais pas nécessairement au plan collectif. Dans leur cas, la règle du darwinisme social l'emporte malgré les efforts de démocratisation de notre système d'éducation.

En dehors de ces exceptions, regardons maintenant l'état de la situation pour les femmes en formation, ce qui nous permettra de nuancer les success story et de répondre à la question sur un plan plus collectif.

Accès à la formation

L'accès à la formation est rendu de plus en plus difficile à cause du morcellement et de l'éparpillement des structures. Il y a trop de portes pour accéder à la formation.

A l'intérieur du réseau provincial, il y a un autre dédoublement, le réseau de l'éducation et celui de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu. Il y a également tous les organismes qui gravitent autour des grosses structures et qui sont redevables à l'une ou à l'autre. Par exemple, il y a des organismes de développement de l'employabilité subventionnés par le fédéral et d'autres subventionnés par le provincial. Les femmes usagères de ces services découvrent que le monde de la formation et du travail est régi par des critères d'admission. Elles sont dans une large mesure tributaires de la compétence des personnes-ressources qu'elles rencontrent dans cet immense réseau qui ressemble au château de Kafka ou à un Club Price.

Les femmes changent deux fois d'identité lorsqu'elles circulent dans le labyrinthe de la formation au Québec. Elles deviennent des clientes dans les organismes et des prestataires dans les grandes structures, avant d'être des femmes. Elles découvrent très rapidement que c'est leur source de revenu qui déterminera leur accès aux services et à la formation. D'abord parce que la question leur est sans cesse posée: «Quelle est votre source de revenu?». Ensuite, parce qu'elles se feront refuser à beaucoup d'endroit à cause de leur statut de revenu.

Les femmes qui ne reçoivent pas de chèques de l'état sont celles qui ont le moins accès aux services de formation et d'employabilité. Elles comprennent vite que la priorité est donnée aux prestataires.

Les femmes sont également tributaires des décisions régionales en matière de formation. Certains cours se donnent seulement dans certaines régions du Québec à une date donnée et avec une liste d'attente. L'attente dans une ville comme Montréal peut aller jusqu'à 60 semaines. La liste des cours a tellement diminué que dans une ville comme Montréal, on offre douze cours à quinze places dans douze disciplines différentes au niveau secondaire, pour un total de 180 places. Les grandes centres sont plus favorisés que les régions éloignées. Par exemple, il se donne un cours de vente de pièces mécaniques au comptoir à Granby, le 14 septembre 92 et un cours de tôlerie industrielle à Sorel le 8 février 93.

Les femmes ignorent qu'il y a une diminution progressive des programmes qui leur sont réservés. Le gouvernement fédéral a mis sur pied en 1987 la séquence d'intervention pour les femmes, une série de mesures d'action positive pour encourager les femmes à se former. Cette séquence se compose de 6 sous-programmes dont certains sont assez connus.

Ces programmes sont: INMT, ACT, Transition-Travail, Acquisition du diplôme d'études secondaires, Pré-formation à la formation technologique, Formation préparatoire à l'emploi pour femmes seulement. Cette séquence fait l'objet d'une entente fédérale-provinciale. Un comité décide alors du nombre de places, des lieux de formation comme pour les autres cours dans le cadre de ce type de formation (Achats directs). Cette année, par exemple, le programme INMT se donnera dans 4 villes, pour 60 places et aucune à Montréal. Le programme ACT se donnera dans 7 villes, il y aura 15 places à Montréal. Le programme Acquisition du DES offrira 12 places à Drummondville pour l'ensemble du Québec; le programme Pré-formation à la formation technologique: 15 places à Montréal; le programme Transition-Travail; 150 places à Montréal, 600 dans le Québec; le programme FPE-Femmes, 21 places à Laval.

Ce n'est certes pas suffisant pour combler les besoins des 200 000 femmes sans emploi de la région montréalaise. Les prestataires de l'assurance-chômage auront l'opportunité d'étudier par le biais de l'article 26 de la nouvelle loi. Malheureusement, le gouvernement fédéral n'a plus d'argent pour ce programme. Le programme réintégration (re pour retour) professionnelle, un programme de formation qui visait exclusivement les femmes, a changé d'appellation.

Il s'appelle désormais «projets de formation». Ainsi, il n'y a plus d'obstacles à ouvrir ce programme à d'autres clientèles que les femmes.

Les femmes sont aussi tributaires des acheteurs de formation du marché privé qui font de l'achat de formation sur mesure. Ces formations sont accessibles lorsqu'un besoin de formation est identifié par un employeur ou par un organisme en mesure de prouver le besoin. Il n'y a pas de planification de ce type de cours, il s'agit d'un marché de la formation qui fonctionne selon l'offre et la demande. Les organismes promoteurs sont en mesure d'imposer leurs critères d'admission. La femme intéressée à suivre une formation dans ce cadre devra rencontrer 2 niveaux de critères, ceux du type de programme et ceux du groupe promoteur. Ces critères sont la plupart du temps relatifs au statut socio-économique, à la scolarité et/ou à certaines habiletés.

Les femmes ne sont pas bien informées en matière de formation. Il existe des programmes qui ont été créés pour elles et ont été peu utilisés faute de publicité. Ex le programme Accès aux carrières technologiques n'a pas eu le rayonnement escompté.

La tendance actuelle est d'offrir aux femmes et aux personnes sans emploi des formations non reconnues, c'est-à-dire des formations non créditées ou ne permettant pas l'obtention

d'un diplôme. La formation sur mesure se substitue à tort à la formation initiale. Les intervenants sont pris dans un dilemme. Vaut-il mieux diriger une femme vers une formation sur mesure non créditée courte et accessible que vers une formation créditée, plus longue et inaccessible? Les femmes n'étant pas habituées à ce qu'on les reconnaisse, elles ne sont pas non plus en mesure d'évaluer l'impact de la formation non créditée sur leur avenir professionnel. Le principal problème, c'est que l'on offre de la formation non créditée à des personnes qui ne détiennent aucun diplôme initial. Par exemple, on a offert une formation en micro-informatique et saisie des données d'une durée de 6 semaines à des prestataires de la sécurité du revenu. La seule condition exigée était que la personne ait son doigté de dactylo. Avec un exemple comme celui-là, on peut parler de formation à rabais. Le deuxième problème est que les pratiques de reconnaissance des acquis ne sont pas accessibles à ces niveaux, alors que ces pratiques pourraient faire conjuguer les raccourcis avec l'accréditation.

Même lorsqu'il s'agit de formation créditée, les femmes ne sont pas compétitives avec les autres candidats-es qui postulent les mêmes emplois qu'elles. Les formations offertes aux adultes n'ont pas la même crédibilité auprès des employeurs que les formations offertes dans le cadre des cours réguliers.

Sur le marché de l'embauche, les femmes se retrouvent en compétition avec des candidats possédant des diplômes plus «crédibles». Ex: le diplôme d'études collégiales est plus reconnu que l'attestation d'études collégiales. Elles manquent d'information à ce sujet pour prendre des décisions éclairées quant au type de formation à entreprendre.

Les formations choisies par les femmes dans le cadre des Achats directs de formation ont fait l'objet d'une étude du Conseil du statut de la femme. Les conclusions de cette étude portant sur les années 88 à 90 indiquent une nette tendance à la féminisation dans les formations choisies. Les secteurs féminins traditionnels continuent d'être largement investis par les femmes.

Les services préalables à l'entrée en formation, services qui incluent le counselling, l'orientation, les tests au besoin, varient en qualité selon que l'on se retrouve dans le réseau gouvernemental, Centres Travail-Québec, Centre d'emploi du Canada ou dans des groupes d'employabilité. Dans les grands centres, les conseillers en emploi ou en employabilité n'ont pas le temps de faire de counselling en profondeur, ils font plutôt de la gestion de programme. Ce qui fait de cette étape primordiale le maillon faible de la chaîne alors que cela devrait être le maillon le plus fort.

Les disciplines de formation font l'objet d'ententes fédérales-provinciales et sont le résultat des études des économistes régionaux. On ne peut parler de choix véritables pour les femmes. Les économistes sont supposés se baser sur les emplois en pénurie. La plupart des emplois en pénurie requièrent des préalables en mathématiques et en sciences. Ces préalables découragent les femmes lors de l'inscription. A ce niveau également, aucune mesure de reconnaissance des acquis n'est vraiment accessible pour stimuler les futures étudiantes. Les seules mesures de ce type concernent 6 métiers donnés au niveau secondaire. C'est donc une infime minorité qui est concernée.

Bref, les femmes ne sont jamais consultées en matière de formation; on achète pour elles, on décide pour elles, on établit des critères pour elles.

ENJEUX ACTUELS

- Net recul pour les femmes en matière de formation: l'accessibilité est une course à obstacles et le réseau ressemble à un labyrinthe.
- Prestataires avant tout: l'approche prestataire se substitue à l'approche clientèle, légitime l'exclusion et désavoue les besoins spécifiques des femmes et des autres clientèles. Par voie de conséquence, l'expertise «femme» est menacée.

* Les efforts d'ouverture aux secteurs non traditionnels n'ont pas eu le temps de donner des résultats que déjà les formations disparaissent.

- Le marché privé de la formation gagne du terrain sur le marché public et fait en sorte que la formation non créditée devient la seule accessible. Pourquoi offrir de la formation qualifiante à des assistées sociales et à des chômeuses?
- L'important c'est d'envoyer les sans emplois en formation, la question de savoir si la formation conduit à un emploi est secondaire.
- L'atteinte de l'équité ressemble à un voeu pieux.
- Gestion de programme plutôt que counselling: on adapte la main-d'oeuvre aux besoins de la machine bureaucratique et non l'inverse.

Pour que les femmes ne soient plus de simples figurantes mais des actrices de leur avenir, il faudra beaucoup de changements. Et malheureusement, ce n'est pas dans l'énoncé de politique du ministre Bourbeau que nous allons les trouver, ces changements. Mais ceci devra faire l'objet d'une autre conférence.

Gabrielle Ciesielski
L'Enjeu

Un brin de réflexion

«Si je pouvais revivre ma vie, j'aimerais faire plus d'erreurs la prochaine fois. Je relaxerais. Je ferais des exercices d'assouplissement. Je serais plus folle que je ne l'ai été pendant ce voyage-ci. Je prendrais moins de choses au sérieux. Je prendrais plus de risques. Je grimperais plus de montagnes et nagerais dans plus de rivières. Je mangerais plus de crème glacée et moins de haricots. J'aurais peut-être plus de problèmes réels, mais j'aurais moins de problèmes imaginaires. Voyez-vous je suis l'une de ces personnes qui vivent de façon saine et raisonnable heure après heure jour après jour.»

Nadine Stair
82 ans, Louiseville, Kentucky

Des nouvelles des Tables Education-Main-d'Oeuvre

Les représentantes des femmes aux mécanismes de concertation en éducation et en main-d'oeuvre se sont à nouveau réunies les 18 et 19 juin dernier à Québec.

En plus de faire le point sur la situation des régions, nous avons pu bénéficier de deux exposés: le premier traitant de la stratégie des grappes industrielles avec Marc Ferland au MICT, le deuxième, du développement régional avec monsieur Bernard Vachon, professeur à l'UQAM.

Les grappes industrielles constituent la fondation de la politique économique du Québec. Celle-ci découle de l'analyse des crises conjoncturelles qui, se répétant, provoquent une croissance régulière des taux de chômage.

Cette politique économique vise à accroître notre compétitivité à l'échelle mondiale, à relever notre économie et à créer des emplois.

Ses objectifs:

1. Créer 175 000 emplois
2. Augmenter la valeur ajoutée de nos produits
3. Substituer nos produits aux importations
4. S'ouvrir à la notion de service.

Cette démarche d'analyse a fait ressortir 13 grappes industrielles. Tous les intervenants qui y touchent de près ou loin ont été identifiés, de même que tous les acteurs et tous les problèmes de compétitivité. Elle a permis de qualifier la base industrielle du Québec et d'en identifier les axes de développement. Son approche est prospective. Elle permet de plonger dans l'action.

Le gouvernement s'engage à effectuer les changements nécessaires à la vie de cette politique. Les fonds réservés au développement régional dans les ministères sont regroupés à cette fin.

Nous sommes convaincues de devoir nous impliquer dans nos régions, via les structures du projet Picotte pour que les femmes soient partie prenante des changements qui surviendront dans les prochaines années.

Pour continuer avec le thème de la régionalisation, monsieur Bernard Vachon (UQAM) nous en a exposé sa vision. Il est convaincu que les régions doivent se prendre en main et agir sur leur développement.

C'est du niveau local que doit venir l'initiative économique. Le développement local repose sur deux concepts: la volonté de changer les choses et la capacité de le faire. Pour ce, cinq grandes conditions: l'information, la sensibilisation, la mobilisation, la formation et finalement l'action.

Il faut enrayer le déplacement des populations vers les centres urbains qui ne peuvent plus leur offrir la sécurité d'avant (les emplois). Nous devons maintenir et développer la qualité de vie en région et y encourager les initiatives. L'obsession à l'heure actuelle c'est la création d'emploi et pour y parvenir, le développement social, culturel et environnemental en constitue le prérequis. L'essentiel est de mettre en place l'ensemble des conditions propices au développement, le voir comme un système où tout est inter-relié: éducation/famille/vie sociale/vie municipale. Mettre un territoire en état de produire est un travail de longue haleine où tous les partenaires doivent être impliqués en acceptant que les régions acquièrent le pouvoir nécessaire au support de ses prises de décision.

Comme société, nous devons choisir un développement qui réintroduit l'humain comme principale ressource.

Pour compléter comme il se doit ces deux jours de rencontres intéressantes, stimulantes et très «up to date» en terme d'information, nous avons préparé une série de recommandations à l'attention de nos ministres. La première demande que la ministre déléguée à la condition féminine siège au comité ministériel permanent du développement économique.

La deuxième, demande qu'il y ait une place réservée aux représentantes des femmes sur les conseils régionaux de développement, celles-ci devant être issues des tables de concertation des groupes de femmes.

La dernière concerne la conférence permanente sur le développement de la main-d'oeuvre où nous désirons être représentées.

Nous nous réunirons à nouveau en février 1993 à Joliette et... on a déjà hâte!

*Louise Gagnon Lessard
Passage Yamaska*